

RÉGIE INTERMUNICIPALE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

PROCÈS-VERBAL

27 mars 2026
Municipalité de Saint-Hippolyte
2253, chemin des Hauteurs,
Saint-Hippolyte, Qc., J8A 1A1

Heure : 10h00

Présent(s) :	Rôles CA
Joey Leckman, conseiller municipal	Président
Jacques Bouchard, conseiller municipal	Membre administrateur
Chantale Pellerin, conseillère municipale	Vice-Présidente
Patrice Brunelle, directeur Service incendie	Directeur général et secrétaire-trésorier

Absent(s) :

1. OUVERTURE

- 1.1. Le président propose l'ouverture de l'assemblée à 10 h 01.
- 1.2. Mot du président.
- 1.3. Mot du directeur général.
- 1.4. Adoption de l'ordre du jour.
- 1.5. Adoption du procès-verbal de la séance précédente (2026-02-20).
 - 1.5.1. L'adoption du procès-verbal du 20 février 2026 est proposée par M. Jacques Bouchard.

2. AVIS DE MOTION – ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1. Projet de résolution – Adoption des états financiers 2025 de la RISIRDN;
 - 2.1.1. Le projet de résolution – Adoption des états financiers 2025 de la RISIRDN est proposé par Monsieur Jacques Bouchard, et adopté à l'unanimité.
- 2.2. Projet de résolution – Adoption d'un budget de transition pour les premiers mois de l'année 2026 de la RISIRDN;
 - 2.2.1. Le projet de résolution – Adoption d'un budget de transition pour les premiers mois de l'année 2026 de la RISIRDN, est reporté à la prochaine séance, soit celle du 17 avril 2026.
- 2.3. Projet de résolution – Reconnaissance, par le conseil d'administration de la RISIRDN, d'une potentielle association représentant les cadres de la RISIRDN;

- 2.3.1. Le projet de résolution - Reconnaissance par le conseil d'administration de la RISIRDN, d'une potentielle association représentant les cadres de la RISIRDN, est proposé par Madame Chantale Pellerin et adopté à l'unanimité.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1. Projet d'expansion : De nouveau, le directeur-général informe les membres du conseil d'administration à l'effet qu'il y a des administrations municipales qui se sont montrées intéressées à joindre à la régie. Il s'agit d'une belle nouvelle d'un point de vue stratégique, et le dossier va suivre son cours;
- 3.2. Le directeur-général de la RISIRDN informe les membres du conseil d'administration, à l'effet que les travaux d'actualisation de l'analyse de regroupement faite par Raymond Chabot Grant Thornton en 2023 va bon train. De concert avec le président du conseil d'administration, la direction de la RISIRDN envisage qu'une présentation de l'analyse soit faite aux membres du conseil d'administration avant tout. La date ciblée pour cette dernière devrait être le 17 avril prochain, toutefois, celle-ci doit être confirmée auprès des analystes de RCGT.
- 3.3. Plan de mise en œuvre de la RISIRDN : Le directeur-général présente le tableau de bord et le plan de suivi, qui est utilisé pour monitorer l'évolution du projet, aux membres du conseil d'administration de la RISIRDN.

4. GESTION FINANCIÈRE ET COMPTES À PAYER

- 4.1. Suivant la présentation des états financiers 2025 de la RISIRDN par l'auditrice de la firme Amyot-Gélinas, Madame Élyse Langevin, et le responsable des finances pour la RISIRDN, Monsieur Miguel Brazeau, il est convenu que dorénavant, et ce, dans le but d'assurer une saine gestion des dépenses, que la direction de la RISIRDN réintégrerait la liste des déboursés du mois au point 4 de l'ordre du jour des séances du conseil, afin que les membres du conseil d'administration de la RISIRDN puissent prendre connaissance des transactions effectuées.

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1. Embauche d'un nouveau consultant : Le directeur-général informe les membres du conseil d'administration qu'il est possible qu'un nouveau consultant se joigne à l'équipe de direction. En effet, pour la suite du processus, le directeur-général aimerait s'adjoindre les services d'un nouveau consultant qui exercerait davantage de responsabilités quant à la suite de la mise en place de la RISIRDN. Évidemment, ceci est conditionnel à plusieurs étapes : acceptation du mandat par le consultant, le coût de ses honoraires, et l'approbation du contrat par les membres du conseil d'administration de la RISIRDN.

6. RÉGLEMENTATION

N/A

7. POINTS D'INFORMATION

- 7.1. Travaux avec le consultant actuel Gestion Brosseau-Labelle : Les travaux sur lesquels M. Brosseau s'attardent concernent la demande de subvention auprès du MAMH, et plus précisément celle qui

concerne le FRR volet 4. La RISIRDN pourrait être en mesure de se qualifier pour recevoir des montants appréciables pour le démarrage de ses travaux d'opérationnalisation de la RISIRDN, et c'est sur quoi M. Brosseau s'affaire actuellement.

8. PROCHAINE SÉANCE

8.1. La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 17 avril à 10h00, à l'hôtel de ville de Prévost, 2870 boulevard du Curé-Labelle, JOR 1T0, Qc.

9. CLÔTURE

9.1. Le directeur général dépose la lettre d'affirmation;

9.2. Il est proposé par Madame Chantale Pellerin de lever la séance d'aujourd'hui à 11h58.

X



Joey Leckman
Président

X



Patrice Brunelle
Directeur-général et Secrétaire-trésorier